
Erratum

Table des matières

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 5 janvier 2022, 154^e année, n^o 1, page 3.

À la page 3, dans la rubrique Projets de règlement, on aurait dû lire : « Immatriculation des véhicules routiers », au lieu de « Immatriculation des véhicules routier ».

76318